



**CONSEIL FORMATION & COMPETENCES**

**ANIMATION DE CYCLE DE FORMATION CERTIFIANT**

**« ACCOMPAGNER UNE DEMARCHE VAE »**

**RS 7141 ABORIA**

**Inter-entreprises**

**OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION RS7141 ABORIA:**

La formation mène à la certification validant les connaissances et compétences complémentaires nécessaires à la conception de parcours VAE, au conseil et au suivi des bénéficiaires en matière de VAE, dans le respect du cadre normatif, institutionnel et déontologique applicable.

Elle permet de :

- Analyser la demande d'accompagnement en VAE
- Conduire les différents entretiens avec le futur bénéficiaire de la VAE (pré-positionnement, de suivi, post-jury)
- Évaluer la concordance entre la certification visée, les besoins du marché et les compétences réellement acquises par le futur bénéficiaire de la VAE en l'aidant à identifier puis à sélectionner les situations de travail vécues compatibles
- Élaborer une stratégie VAE pour et en collaboration avec le futur bénéficiaire en définissant les étapes, moyens, ressources et modalités d'accompagnement vers la certification totale ou partielle du diplôme visé (formations, aide spécifique à solliciter, travaux personnels, stage complémentaire...)
- Conseiller le futur bénéficiaire de la VAE dans la structuration de son dossier VAE et la soutenance de son projet auprès du jury
- Mettre en place une veille spécifique dédiée à la VAE en sélectionnant les sources et informations en lien avec la VAE, la certification et la qualité (notamment Qualiopi)

**Les compétences attestées de la certification RS 7141 :**

C1 Analyser la demande d'accompagnement en VAE, en établissant la situation du futur bénéficiaire, en recherchant ses facteurs de motivation et en identifiant les problématiques spécifiques de son projet, ainsi que ses risques (demande non sérieuse, désengagement prévisible par manque de temps et/ou de ressources...), afin d'évaluer la pertinence et la faisabilité du projet.

C2 Conduire les différents entretiens avec le futur bénéficiaire de la VAE (pré-positionnement, de suivi, post-jury) en tenant compte de son état (stress, timidité, situation de handicap...), de sa personnalité et de ses schémas de comportement, et en adaptant ses postures et techniques d'accompagnement et de communication au regard des objectifs des séances, afin de l'informer sur le processus de VAE, soutenir activement ses réflexions et le guider dans l'avancement de son projet de VAE.

C3 Évaluer la concordance entre la certification visée, les besoins du marché et les compétences réellement acquises par le futur bénéficiaire de la VAE en l'aidant à identifier puis à sélectionner les situations de travail vécues compatibles, en s'appuyant sur les référentiels des diplômes et titres et les attentes spécifiques des certificateurs, afin de mettre en évidence les éventuels écarts et s'y appuyer pour élaborer un parcours personnalisé.

C4 Élaborer une stratégie VAE pour et en collaboration avec le futur bénéficiaire en définissant les étapes, moyens, ressources et modalités d'accompagnement vers la certification totale ou partielle du diplôme visé (formations, aide spécifique à solliciter, travaux personnels, stage complémentaire...), dans le respect des règles éthiques et déontologiques applicables, afin d'aboutir à un parcours VAE personnalisé.

C5 Conseiller le futur bénéficiaire de la VAE dans la structuration de son dossier VAE et la soutenance de son projet auprès du jury, en s'appuyant sur les éventuelles difficultés et les points forts observés, et en lui proposant des actions, méthodes et techniques spécifiques à mettre en œuvre selon ses compétences, aptitudes, expériences et objectifs, afin de lui permettre de répondre aux exigences du certificateur et convaincre le jury de la légitimité de sa démarche et de la réalité de ses compétences.

C6 Mettre en place une veille spécifique dédiée à la VAE en sélectionnant les sources et informations en lien avec la VAE, la certification et la qualité (notamment Qualiopi), afin de suivre les tendances et évolutions ayant un impact sur le dispositif VAE (juridique, technologique...) et de garantir la qualité de son accompagnement et la conformité de ses pratiques.

### **VOTRE DEMANDE**

Vous souhaitez ou devez réaliser des accompagnements VAE - Validation des Acquis de l'Expérience - sur ou hors plateforme France VAE.

Vous avez besoin de vous professionnaliser et développer/renforcer les compétences du métier d'Accompagnement à la démarche VAE.

### **NOTRE PROPOSITION/SOLUTION**

Spécialisée dans **l'accompagnement VAE**, la Transition Professionnelle et les Ressources Humaines depuis 34 ans, le Cabinet **CONSEIL FORMATION & COMPETENCES** vous propose **un cycle de formation certifiant** complet et opérationnel d'une durée de 5 jours non consécutifs en présentiel ou en distanciel synchrone pour être en mesure de gérer en autonomie un accompagnement VAE de A à Z sur et hors la plateforme France VAE.

**PUBLIC :** la formation s'adresse aux professionnels de l'accompagnement et de l'accompagnement vers l'emploi (conseillers emploi et insertion, conseillers en bilans de compétence, psychologues du travail, coachs, formateurs, responsables RH, gestionnaires de carrière) qui souhaitent proposer des prestations complémentaires d'accompagnement en matière de VAE.

#### **Prérequis :**

- Être un professionnel de l'accompagnement/accompagnement vers l'emploi en exercice (conseiller emploi et insertion, conseiller en bilans de compétence, psychologue du travail, coach, formateur, responsable RH, gestionnaire de carrière)

- Ou justifier d'une expérience minimum d'un an en qualité de conseiller emploi et insertion, conseiller en bilans de compétence, psychologue du travail, coach, formateur, responsable RH, gestionnaire de carrière.

### **L'INTERVENANTE :**

**Sabra NOUI experte VAE**, à ce jour j'ai géré plus de 350 dossiers VAE, j'ai plus de 45000 vues sur ma vidéo pédagogique « **VAE : Votre expérience vaut un diplôme !** » cf. ma chaîne YouTube Sabra NOUI Conseil Formation & Compétences.

C'est une grande satisfaction et fierté aussi de partager **mes réussites et de former des professionnels à l'accompagnement VAE !**

⇒ **Sur la plateforme France VAE, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, j'ai géré 115 demandes.**

☒ **Engagements de l'intervenante :**

- Je vous donne **les clefs de la démarche VAE de A à Z** pour vous permettre d'aider les candidats à la réussite de leur votre projet professionnel.
- **Je vous donne l'accès pendant les intersessions à ma plateforme LMS Apolearn afin d'approfondir, si besoin, des apports théoriques et d'autres cas pratiques.**
- Je vous partage mes nombreux outils et modèles pertinents à l'activité VAE.

### **Les « + » de la formation :**

- ↻ Actualiser ses connaissances réglementaires suite à la réforme de la VAE.
- ↻ Appréhender la (nouvelle) fonction de l'Architecte Accompagnateur de Parcours VAE.
- ↻ Ajuster sa posture professionnelle, spécifique à l'accompagnement VAE.
- ↻ Expérimenter l'accompagnement VAE dans toutes étapes clefs.

### **METHODES PEDAGOGIQUES**

En favorisant **un aller-retour entre la pratique** - mises en situations concrètes : exercices et entraînement aux outils pédagogiques pendant le temps de formation et **la conceptualisation** - théorie, méthodologie et techniques- afin de s'appropriier le contenu et le processus relationnel.

- Apports méthodologique de la démarche VAE,
- Apports réglementaires la VAE,
- Partage de bonnes pratiques, à valeur ajoutée, issue de mon expérience de 20 ans,
- Interactivité et réflexivité avec cas,
- Simulations et immersion professionnelle,
- Évaluation appropriée.

### **MOYENS PEDAGOGIQUES :**

Vidéo pédagogique sur la procédure VAE suite réforme du 21/12/2022.

Des outils créés et adaptés à l'accompagnement VAE.

Extraits de livrets 2 vierges et validés par des candidats.

Extraits de dossiers de faisabilité vierges et remplis.

Accès à la plateforme APOLEARN, si besoin, pendant les intersessions pour approfondir des apports théoriques et autres cas pratiques.

### **Accessibilité Personne en Situation Handicap :**

Conseil Formation Compétences souhaite rendre accessible à TOUS ses formations.

Les lieux de formation choisis sont adaptés PMR.

En cas de situation spécifique vous concernant (handicap ou autre), nous vous proposons d'évaluer ensemble la possibilité d'inscription sur la prestation souhaitée et envisager si besoin des aménagements appropriés. Référent Handicap : Sabra NOUI port. 0687412475.

Mail [sabra.noui@free.fr](mailto:sabra.noui@free.fr)

**DUREE** : 5 jours non consécutifs, soit 35 heures, en présentiel ou distanciel synchrone.

***Les intersessions favorisent l'apprentissage et le transfert des connaissances sur le poste de travail.***

**ORGANISATION** : en présentiel ou distanciel synchrone et accès à la plateforme Apolearn , si besoin, pendant les intersessions, aux contenus théoriques et autres cas pratiques.

- ⇒ **Inscription à la plateforme Apolearn** : dès votre entrée en formation en présentiel, je crée en parallèle un compte individuel sur la plateforme Apolearn et vous envoie un lien à suivre pour accéder aux contenus.
- ⇒ **En cas de problème technique** : contactez moi par mail ou téléphone tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 18h pour vous aider.

### **DELAI ET MODALITES D'ACCES**

Quel que soit les modalités proposées en présentiel, en distanciel, en mixte ou en hybride, les délais d'accès sont de 21 jours ( 3 semaines), le temps d'accomplir les démarches administratives et de financement.

Pour les formations financées par le CPF, il devra s'écouler au moins 14 jours entre la date de confirmation de commande de la formation et son démarrage effectif (délai légal de rétractation).

Avant toute inscription, en amont il est prévu un processus de recrutement :

- 1) la participation à une réunion collective, ou entretien individuel, à distance en visioconférence Zoom d'une durée d'un heure ayant pour objectifs :
  - la présentation de votre parcours professionnel succinct, vos compétences détenues et votre motivation à devenir architecte accompagnateur de parcours VAE ou accompagnateur VAE
  - l'analyse du CV pour identifier les compétences détenues

- la présentation détaillé du programme de formation, des modalités, les prérequis, la certification etc.
  - la vérification ensemble les pré-requis et de l'adéquation entre le programme de formation et votre projet professionnel
- 2) en cas de convergence, il vous sera envoyé un mail avec la proposition de formation certifiante, la confirmation que vous pouvez rejoindre une session
  - 3) Dès votre validation, il vous sera proposé une aide aux démarches pour le financement selon votre situation.

**LIEU :**

- en présentiel sur Aix en Provence et alentours (en limitant les déplacements des participants).
- en distanciel depuis la visioconférence Zoom (un lien vous sera envoyé la veille de chaque journée de formation à distance).

**CALENDRIER 2025** : 3 sessions de 3 à 6 participants maximum organisées dans l'année.

**EVALUATIONS****1) Positionnement préalable**

- en amont du démarrage, entretien téléphonique ou visioconférence ou participation à une réunion collective à distance pour la prise en compte du projet professionnel, de la motivation, des besoins & validation ensemble des prérequis et des objectifs du cycle métier.

**2) Evaluations formatives**

- un questionnaire Amont au démarrage/Aval à la clôture
- auto-évaluation du participant
- de la satisfaction, en fin de formation à chaud, des acquis de la formation et les effets à froid par un questionnaire à 180 jours.

**3) Evaluations certificatives**

- Étude de cas portant donnant lieu à la remise d'un rapport écrit puis à une soutenance orale ;
- Mise en situation professionnelle portant sur la conduite d'entretien avec un futur bénéficiaire VAE, donnant lieu à un jeu de rôles.

⇒ La formation prépare à la certification détenue par ABORIA, enregistrée au Répertoire Spécifique le 30/04/2025 sous le numéro RS7141.

Lien France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7141/>

**CONDITIONS FINANCIERES** : nos prix se comprennent H.T supports pédagogiques, accès à la plateforme LMS pendant les intersessions et suivi individuel inclus :

- ❖ Tarif H.T. 450 euros H.T./jour
- ❖ Frais de Passage devant le jury d'évaluation des compétences : 400 euros H.T
- ❖ Soit le cycle de formation certifiant de 5 jours 2650.00 euros H.T.

**SUIVI OFFERT** : l'intervenante reste disponible via les échanges mails, téléphoniques et visioconférence pendant 6 mois après la formation.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue du cycle de formation certifiant, les participants seront capables de :

- 1) Analyser la demande d'accompagnement en VAE,
- 2) Conduire les différents entretiens avec le futur bénéficiaire de la VAE
- 3) Évaluer la concordance entre la certification visée, les besoins du marché et les compétences réellement acquises par le futur bénéficiaire de la VAE
- 4) Élaborer une stratégie VAE pour et en collaboration avec le futur bénéficiaire
- 5) Conseiller le futur bénéficiaire de la VAE dans la structuration de son dossier VAE et la soutenance de son projet auprès du jury
- 6) Mettre en place une veille spécifique dédiée à la VAE

## PROGRAMME DETAILLE

Jour 1

### Séquence 1 – Partie 1 - Le dispositif VAE

- Appréhender le principe, les conditions d'accès, les enjeux, les 4 étapes clefs, la procédure VAE avant et après la réforme, les acteurs, les sources juridiques, les outils indispensables, les prérequis, les certifications, les référentiels, le dossier de faisabilité, le livret2 (ou dossier de validation), les attentes du jury VAE.

❖ *Quiz et cas pratiques*

### Séquence 1 - Partie 2 - Rappels des techniques de communication

- les 3 types d'entretien
- les types de question
- les 6 attitudes favorables à la communication
- la trame de l'entretien d'information/faisabilité

❖ *Atelier sur l'entretien d'information faisabilité : s'entraîner à conduire l'entretien d'information/ faisabilité - Débriefing et plan d'actions.*

***Intersession favorise l'apprentissage et le transfert des connaissances sur le projet de professionnalisation.***

- ***Accès à la plateforme APOLEARN pour retravailler, si besoin, les apports théoriques et cas pratiques***

Jour 2

### Séquence 2 - la posture spécifique d'accompagnant VAE et gestion du parcours VAE

- Identifier les techniques d'accompagnement et ses enjeux, et s'entraîner,
- Favoriser l'appropriation du projet par le candidat et construire son autonomie,
- Remédier aux difficultés rencontrées par le candidat
- Gérer le parcours et le temps alloué, s'affirmer,
- Formalisation et contractualisation des engagements mutuels

❖ *Réflexions, échanges, cas pratiques et ateliers*

❖ *Partage sur les outils de la gestion du parcours*

### **Séquence 3 – validation du choix de certification du candidat France VAE ou recherche de certifications sur le RNCP**

- Rappel sur le concept compétence, le degré de maîtrise de la compétence, les postes, les emplois, les métiers, les familles professionnelles,
  - Analyser les activités du candidat, qu'il souhaite valider, en extraire les compétences mises en œuvre pour élaborer le portefeuille de compétences du candidat,
  - Se familiariser avec le référentiel de la certification et le référentiel des compétences.
- ❖ *Cas pratiques et ateliers de recherche de certifications possibles sur la base de CV de candidats suivis, présentation et expérimentation du livret 1*

***Intersession favorise l'apprentissage et le transfert des connaissances sur le projet de professionnalisation.***

- ***Accès à la plateforme APOLEARN pour retravailler, si besoin, les apports théoriques et cas pratiques***

#### Jour 3

### **Séquence 4 – Focus sur la fonction d'Architecte Accompagnateur de Parcours (VAE) et la construction du parcours VAE**

- Cerner le rôle spécifique de AAP, la fonction, la responsabilité, les 3 catégories, les missions,
  - Co-construire le parcours VAE adéquat aux besoins du candidat, lui faire valider,
  - Formalisation et contractualisation des engagements mutuels.
- ❖ *Cas pratiques et ateliers d'expérimentation de la construction du parcours VAE*
- ❖ *Présentation complète de la plateforme France VAE*
- ❖ *Présentation d'un exemple concret d'engagements mutuels formalisés et contractualisés*

***Intersession favorise l'apprentissage et le transfert des connaissances sur le projet de professionnalisation.***

- ***Accès à la plateforme APOLEARN pour retravailler, si besoin, les apports théoriques et cas pratiques***

#### Jour 4

### **Séquence 5 – la méthode des écrits professionnels VAE**

- Conduire l'entretien d'explicitation et aider le candidat à prendre du recul et à conscientiser ses compétences grâce au récit professionnel et personnel,
  - Comprendre le livret 2/dossier de validation et les attentes du jury VAE,
  - S'approprier la méthodologie de rédaction du livret 2/dossier de validation,
  - Sélectionner des outils à présenter au candidat pour aider à la rédaction.
- ❖ *Ateliers d'écriture à travers de « vrais » cas de candidats VAE suivis*

***Intersession favorise l'apprentissage et le transfert des connaissances sur le projet de professionnalisation***

- **Accès à la plateforme APOLEARN pour retravailler, si besoin, les apports théoriques et cas pratiques**

Jour 5

### **Séquence 6 - Préparation à l'oral du candidat**

- Préparer le candidat à passer devant le jury VAE à l'oral
  - les objectifs de l'entretien pour le candidat, pour le jury,
  - les étapes de l'entretien VAE,
  - les conseils pratiques, avant pendant l'entretien, étude
  - la charte de déontologie du jury de l'éducation nationale
- Gérer l'étape post VAE avec plan d'actions personnalisé

- ❖ *Réflexions, échanges, cas pratiques et ateliers*
- ❖ *Partage sur les outils du jury VAE*

### **Séquence 7 – Evaluation de son accompagnement VAE, processus qualité et veilles**

- Identifier les indicateurs de la qualité de la VAE et évaluer son accompagnement VAE
- Assurer une veille réglementaire, technique et métier sur le dispositif VAE

- ❖ *Fiche outils et échanges/réflexions*

- **Accès à la plateforme APOLEARN pour retravailler, si besoin, les apports théoriques et cas pratiques**

Fin du cycle de formation certifiant.

Evaluation à chaud du cycle de formation certifiant.

Evaluation des acquis de la formation en aval.

Remise de l'attestation de formation Conseil Formation Compétences,

Préparation à la certification RS7141 ABORIA.